L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, (MATIN,) 22 MARS 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 21 mars.

Enfin il nous est arrivé hier quatre malles de New-York, qui nous ont apporté des journaux de cette ville jusqu'au 2 du courant inclusivement. Celles du 3 et du 4, qui devaient arriver samedi dernier, et celles du 5 et du 6, qui étaient dûes hier, sont restées en arrière. Par différents arrivages, à New-York, Philadelphie, Boston &c. on a reçu des nouvelles de France et d'Angleterre plus fraiches que celles qui nous étaient jusqu'ici parvenues ; les dernières dates, apportées à New York par le *Silas Richards*, venant de Liverpool, sont de cette ville, du 26 janvier. Nous allons essayer de donner la substance de ces nouvelles.

—Par suite des nouvelles reçues par le *Silas Richards*, le prix de la farine a augmenté de 50 cents à Baltimore, Philadelphie et presque toutes les autres villes commerciales ; on dit même que notre ville s'en est déjà ressentie, et que de grands achats ont été faits, hier, par spéculation.

—Le Congrès des Etats-Unis s'est ajourné le 4 mars.—Le bill relatif aux réclamations de M. Monroe a été adopté définitivement.

—Le général Clausel est arrivé à Marseille, pour prendre le commandement d'un corps d'armée qui se forme sur les frontières du Piémont.

La *Gazette du Midi* annonce la faillite de la maison Baudin & Comp. pour la somme d'un million huit-cent mille francs.

Parmi les passagers arrivés du Hâvre à New York, se trouve Mr. A. Sénécal, négociant de la Nlle.-Orléans.

Au 22 janvier, date des derniers journaux de Bruxelles, le congrès national était encore occupé à discuter l'élection d'un chef pour l'état : il n'avait rien été décidé encore à ce sujet, mais le congrès avait fixé un jour pour la clôture de cette discussion ; le 28 janvier il a dû donner son vote définitif dans cette question.

Voici les noms des candidats que les voeux de différents membres du congrès appellent au trône de la Belgique : ce sont l'archiduc Charles d'Autriche, le prince de Salm-Salm, le prince Poniatowski, le général Sebastiani, le vicomte de Châteaubriand, le prince de Carignan, et le duc de Leuchtenberg ; d'autres ont manifesté le désir de voir nommer le colonel Fabvier chef-du-pouvoir. La France, l'Angleterre et toutes les puissances alliées soutiennent le prince d'Orange.

Une lettre de Gand, du 18 janvier, annonce que les troubles sont sur le point de recommencer dans cette ville.

Une autre lettre de la même ville, dit, que les Hollandais ont coupé l'inondation, et qu'ils ont fait marcher leurs troupes sur toute la ligne de la digue de Cajzeldam à Sluis. Les insurgés ont fait une vive resistance, et ils n'ont rien obtenu d'autre avantage que d'endommager un peu la digue, qui a été réparée dans la journée.

Le gouvernement provisoire de la Pologne a publié son manifeste en réponse à celui de l'empereur de Russie, mais ce document est trop long pour que nous puissions en donner davantage aujourd'hui.

Le *cholera-morbus* a éclaté à St. Petersbourg : les dernières dates de cette capitale annoncent que l'empereur devait partir le 13 janvier pour Wilna, à la tête de la totalité de sa garde ; on pensait qu'il arriverait à Wilna le 17. Une armée de 150 mille hommes sera échelonnée de cette ville aux frontières de la Pologne ; mais avant d'envahir ce pays, l'empereur attendra que les 60 mille hommes de sa garde soient réunis à Wilna.

Les frontières de la Prusse, qui sont gardées par 80 mille hommes, ont été jusqu'ici respectées.

Le gouvernement provisoire de Pologne estime que la guerre contre la Russie ne coûtera pas moins de 100 millions florins.

L'Irlande est dans la plus grande agitation ; MM. O'Connell, Steele, Barrett, John Raynolds et Lawless, patriotes éminemment distingués et qui jouissent d'une grande popularité ont été arrêtés par ordre du gouverneur, comme prévenus d'avoir conspiré pour éviter de se soumettre à sa proclamation.

Le ministre des finances Laffitte a publié une circulaire, par laquelle il annonce qu'il s'est entièrement retiré de la maison de banque à la tête de laquelle il a été si longtemps, et qu'il n'y a plus aucune part ni aucun intérêt. Les affaires de cette maison seront conduites à l'avenir par son neveu, M. Ferrière Laffitte ; M. Aguado, le banquier de la cour d'Espagne, en devient associé commanditaire, avec une responsabilité limitée de deux millions de francs. Le capital de cette maison est de beaucoup inférieur à ce qu'il était au temps de sa grande célébrité commerciale.

Des troubles ont eu lieu à Paris le 20 janvier. Une conspiration a été découverte à Lyon, et les chefs ont été arrêtés.

Le 21, pendant que le duc d'Orléans dînait avec le colonel et les officiers de son régiment chez le restaurateur Grignon, un individu a été surpris et arrêté au moment où il effaçait les fleurs de lys de la voiture du prince.

Le gouvernement français fait ajouter de nouveaux ouvrages aux fortifications qui existent actuellement. Plus de cinq-cents ouvriers ont été en quelques jours, ajoutés aux artilleurs et aux ingénieurs employés précédemment. On construit à la hâte une forte batterie en demi-lune, près de la mer, au N. N. E. de Paris, de manière à commander les sables de la côte du côté de la Belgique. Trois navires partis de Bayonne, ont apporté des canons, affûts et autres munitions pour cette batterie et le service de campagne.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 21 janvier.

Des rassemblemens étranges et inattendus ont eu lieu hier à la barrière de la Glacière. Deux cents individus, pour la plupart armés de pistolets, ont murmuré le mot de "République," et menacé de se porter sur la chambre des députés, ou les postes de garde nationale ont été doublés. Des officiers civils ont été envoyés de suite sur les lieux, par le préfet de police. Quelques uns de ces individus ont été arrêtés et conduits en prison, et à minuit la foule s'était entièrement dispersée.

Il y a eu dans la Vendée un mouvement séditieux qui a pu donner lieu au précédent. Mais ce mouvement n'est pas d'une nature assez sérieuse pour donner des craintes au gouvernement.

Une lettre de Nantes annonce que 2000 fusils anglais ont été saisis par la garde nationale, dans les châteaux de plusieurs chefs vendéens, situés aux environs de la ville.

(Messager des Chambres.)

PARIS, 23 janvier.

Voici la substance d'une dépêche télégraphique reçue, hier, par le ministère, et datée de

LYON, le 20.

Hier, vers 11 heures et demie, 6 ou 800 ouvriers se sont assemblés aux Brotteaux, avec l'intention de marcher sur la ville pour demander de l'ouvrage, ou, en cas de refus, de piller les actes de violence sur les maisons et les banquiers, et dans les couvens. [illegible] été informés de ce fait, nous avons pris mesures en conséquence. Plusieurs ouvriers ont été arrêtés et mis entre les mains de la justice. Cette populace était dispersée à cinq heures, et la tranquillité parfaitement rétablie, n'a pas été troublée depuis. La garde nationale s'est conduite d'une manière digne de louange, aussi bien que les fonctionnaires publics, et surtout M. Terme, maire par *interim*, qui a montré beaucoup de fermeté et une grande présence d'esprit.

PARIS, 22 janvier.

Le lieutenant-général Pajol, commandant la première division militaire, a annoncé au ministre de la guerre, que les conscrits qui ont rejoint dernièrement l'armée pourront prendre part aux exercices de leurs corps respectifs vers la fin du mois courant, et seront prêts à entrer en campagne en mars.

Le nombre de soldats qui seront sous les armes à l'époque ci-dessus, peut se déduire peut-être avec assurance du fait que 400 mille uniformes complets ont été commandés pour être confectionnés dans le courant d'un mois. Cette commande s'exécute au magasin d'équipemens militaires, rue de Sevres, à Paris. *(Globe.)*

PARIS, 13 janvier.

—Dans son numéro du 10 janvier, le *Constitutionnel* annonçait, et nous avons répété, que des poursuites sont dirigées contre les auteurs et éditeurs d'un écrit intitulé : *Situation du gouvernement*, publié par la société pour publication de brochures. On nous prie de faire connaître que cette assertion est inexacte. C'est une publication ayant pour titre: *le Droit et la Liberté*, qui est l'objet des poursuites du ministère public. MM. le comte de Cordon, Demu, Chauvin, Baillard, auteurs de la brochure, Benoist, directeur de la Société, sont accusés d'avoir attaqué l'autorité que le roi tient du voeu de la nation, l'ordre de successibilité au trône et excité à la haine et au mépris du gouvernement.

IRLANDE.

La panique créée par M. O'Connell au sujet des banques, et qui n'avait aucun fondement, paraît devoir entraîner la ruine d'un grand nombre de ses aveugles adhérents. Outre son appel public au peuple pour l'engager à aller demander de l'or aux banques, des placards incendiaires, manuscrits, ont été, sous son influence, affichés dans différents quartiers de la ville, avec ce titre : "De l'or pour des chiffons!"

—Le *Limerick Chronicle* dit :—Les menaces insidieuses employées à Dublin n'étaient, à ce qu'il paraît évidemment, ni frivoles ni visionnaires ; elles ont été portées par la poste dans toutes les parties de l'Irlande ; mais elles ne paraissent avoir eu d'effet que dans cette ville et le district voisin. Depuis mercredi, une manie soudaine d'avoir de l'or s'est emparée d'un grand nombre de paysans ignorants, et de quelques-unes des dernières classes des habitants de la ville ; tous courent échanger leurs billets contre ce métal précieux. La banque d'Irlande et la banque Provinciale offrent aux appréhendants toutes les facilités à cet égard, et elles mettent la plus grande promptitude à satisfaire à toutes les réclamations. Mais quel est le résultat de ce mouvement, conçu avec tant de méchanceté et si peu de fondement, contre des citoyens et des hommes si recommandables et si solides ? Les affaires ordinaires de l'une et l'autre banque sont de toute nécessité suspendues ; cette facilité qu'elles offraient et qui était un si grand bien pour le public, est pour le moment paralysée, et l'exemple des saisies se trouve momentanément arrêté.

—[illegible] c'est de dire : [illegible] M. O'Connell [illegible] propriétaires de propriétés [illegible] pays, qu'il tient en jeunes et [illegible] de ses plus grands ennemis personnels. Nous savons qu'une [illegible] est devenue [illegible] et peut être d'autres encore. [illegible] envoyé des circulaires à ses agents et correspondants dans le pays, pour leur notifier de s'emparer pour le présent toute espèce de fonds qui [illegible] de la maison [illegible] billets, par suite de la panique provoquée par M. O'Connell. Les banques de Dublin, y compris la banque d'Irlande, ont refusé les billets des maisons les plus solvables, et la ville est plongée aujourd'hui dans la plus grande tristesse.

—M. O'Connell proposé de tenir ses assemblées sur un bateau-à-vapeur, qui serait conduit hors de la juridiction du gouvernement irlandais, et que conséquemment aucune proclamation ne pourrait atteindre.

ANGLETERRE.

LONDRES, 24 janvier.

On assure que le roi, animé de cet esprit d'indépendance qui a régné dans tout le cours de ses négociations avec lord Grey et son parti, leur a positivement refusé la dissolution du Parlement. Ce fût le vote de ce même Parlement qui força le duc de Wellington et son ministère à se retirer ; si lord Grey et ses amis ne peuvent se maintenir dans la position qu'ils occupent, c'est que le Parlement dont quelques sujets de mécontentement ont lieu, lorsque le moment arrivera, il faudra que ces messieurs quittent le ministère.

—Nos provinces sont loin de jouir de la tranquillité. Le *Guardian*, journal de Manchester, s'exprime ainsi : Les querelles entre les manufacturiers et leurs ouvriers continuent sans paraître pouvoir s'arranger ; quoique nous n'ayons à rapporter, cette semaine, aucun crime aussi horrible que le meurtre de Mr. Ashton, cependant il y a eu plusieurs tentatives d'assassinat et d'autres actes criminels, dans divers endroits des environs.

—Le 18 janvier M. Farrell, premier constable, et M. Lawes, officier de paix, se transportèrent au domicile de M. O'Connell dans *Merrion square*, et lui signifièrent qu'ils avaient ordre de l'arrêter, en vertu d'un mandat contre sa personne, et comme accusé de rébellion aux ordres du Lord-lieutenant, ordres publiés récemment dans ses proclamations. Après une conversation que nous ne rapporterons pas, faute d'espace, M. O'Connell fournit les cautions exigées de lui, personnellement en 1,000 liv. st. et en deux autres cautions de 500 liv. st. chacune. MM. Barrett, Steele, Reynolds et Lawles, contre qui un semblable mandat avait été lancé, ont tous donné caution.

—Des lettres de Rotterdam nous apprennent que quoique le roi ait consenti à lever le blocus de l'Escaut, il l'a fait de très mauvaise grâce : elles ajoutent qu'il va publier une protestation contre le droit que s'arrogent les cinq pouvoirs d'intervenir dans ses affaires. Sa mauvaise volontairement réduit sa liste civile de 200,000 livs. st. à 90,000. Le 21 janvier, l'Escaut n'était pas encore libre, d'après un rapport fait à Lloyd.

On a reçu des nouvelles de la capitale de la Russie jusqu'au 9 janvier. Le cholera morbus y avait déjà commencé ses ravages. On a établi 10 hôpitaux temporaires, contenant 150 lits chacun. La chambre de commerce prend toutes les précautions possibles pour empêcher que la maladie ne reçoive une nouvelle force par le moyen des marchandises, cependant on compte 780 cas de cholera-morbus. Les nouvelles de Moscou ne vont que jusqu'au 2 janvier : le 31 décembre il y avait eu 11 cas de cholera morbus et le 1er janvier, sur 87 malades, on espérait en sauver 44. Depuis que la maladie s'est déclarée jusqu'à ce jour, le nombre des malades s'élève à 6305 personnes et celui des victimes à 3533.

ESPAGNE.

Depuis quelques jours, nos cercles politiques ne s'occupent que des affaires de la Belgique. On prétend qu'il serait agréable aux grandes puissances que le choix pour ce trône tombât sur l'infant don Francisco de Paula, frère cadet de notre souverain. Ce prince accepterait d'avance autant par goût que par intérêt, la constitution délibérée et approuvée par le congrès belge. En accédant à cet arrangement l'Espagne préterait aussi en quelque sorte [illegible] qui aux derniers événemens.

Avant-hier, le trésor [illegible] était entièrement épuisé. On fût [illegible] demander par anticipation deux millions [illegible] rie.

—Tout nous [illegible] à [illegible] que notre gouvernement est favorable à la guerre. Quel que soit parti que les grandes puissances veuillent adopter à l'égard de la France, l'Espagne se rangera de leur côté. L'opposition du parti modéré est vaincue, les enthousiastes ont remporté la victoire, et comme tout leur espoir est fondé sur des rêves, ils pourront avoir à la regretter un jour. Les libéraux sont assez satisfaits de cette nouvelle impulsion, car ils s'attendent à ce que le premier coup de canon soit pour eux le signal du triomphe. On répare, on approvisionne toutes nos places fortes ; notre armée grossit de jour en jour ; on doit mettre sur pied 16,000 hommes de cavalerie. Ce serait pour notre gouvernement un grand sujet de joie que d'avoir le Portugal pour allié dans les circonstances actuelles, mais à moins que don Miguel ne soit reconnu, nous ne devons en rien attendre. On dit que le mariage projetté du duc de Némours avec dona Maria da Gloria occasionnera bientôt de nouveaux changemens ; dans ce cas, l'Espagne aurait beaucoup à craindre, enclavée qu'elle serait entre deux états constitutionnels.

—On affirme que notre souverain a offert à Charles X une pension de 4 millions de réaux, payable par semestres et même qu'il en a été fait deux paiemens.

—Le retour de Mina à Bayonne commence déjà à donner de nouvelles inquiétudes à notre gouvernement ; M. d'Harcourt a reçu de notre gouvernement une note à ce sujet.

SUISSE.

SOLEURE, 14 janvier.

A Berne, la journée d'hier a été décisive. A la suite d'une séance fort orageuse du grand conseil, les deux conseils réunis, forcés d'obtempérer au voeu national ont décrété la création d'une assemblée constituante, et se sont déclarés gouvernement provisoire, en attendant l'époque où la nation, organisée en assemblées primaires, se sera prononcée sur la forme du nouveau gouvernement cantonal. Cette résolution a été déterminée par l'attitude menaçante des bailliages de l'Emmenthal et de l'Oberland, qui avaient annoncé l'intention de marcher sur Berne dès le lendemain, si le gouvernement s'obstinait à repousser les justes exigences du peuple. La découverte faite quelques jours auparavant d'un bataillon de Suisses rouges secrètement enregimentés par les patriciens, et hébergés sous divers prétextes, dans des maisons particulières, avait exaspéré tellement les mécontens tout de la ville que de la campagne, que l'on ne sait trop à quels excès ils se fussent portés sans l'éclatante satisfaction qui les vient d'obtenir.

Les insurgés de l'évêché de Bâle sont décidément en marche sur la ville de Berne. Ils arriveront pour être témoins du triomphe de leurs concitoyens des bailliages allemans.

On fait observer de ne voir que c'est que les Suisses rouges qui, à Berne, avaient vendu leurs services aux Polonais de ce canton pour tirer sur le peuple, combattent à Bâle sous les rangs des insurgés. A Aarau et à Zurich ils avaient également épousé la cause des citoyens contre le gouvernement.

—Il vient d'éclater des troubles sérieux dans le canton de Schwyz, où les districts jadis sujets d'Einsiedeln, de la Marche et de Kussnacht, redoutent de nouveau d'un état voisin du vassélage par les habitans de l'ancien pays, réellement l'égalité des droits, et se disposent à appuyer au besoin leur juste requête par les armes.

BALE, 17 janvier.

L'ex-évêque partit hier de Bâle et entra à Liestall, sans escorte et sans éprouver de résistance. Les bourgeois armés se [illegible] et le sont même, [illegible] dans [illegible] Il est laissé à la [illegible] de la [illegible]

On assure qu'un [illegible] a [illegible] un peu de jour, et qu'il sera tel que la paix publique, mais sera troublée pour long-temps.

POLOGNE.

VARSOVIE, 6 janvier.—On parle toujours du cholera-morbus ; il paraît cependant il n'a point encore pénétré en Pologne ; mais il paraît qu'il s'est montré en Galicie, et on ne doute plus qu'il ne soit en Volhynie. Dans tous les cas, l'armée russe nous l'amènera ; alors il débordera bientôt en Allemagne. Ceci doit être un sujet de réflexions pour l'Europe.

La diète, pendant sa courte réunion, avait posé les bases d'un manifeste de la nation polonaise, qui ne devait être publié que dans le cas où on aurait reconnu l'impossibilité d'un arrangement pacifique. Ce manifeste va paraître, dit-on, dans deux ou trois jours ; sa publication éloignera irrévocablement toute possibilité d'arrangement.

POLOGNE PRUSSIENNE

POSEN, 5 janvier.—Nous apprenons de source certaine que le commerce de Pétersbourg et de Moscou a mis à la disposition de l'empereur 18 millions de roubles d'argent.

Les états de Courlande se sont, dit-on, déclarés prêts à fournir 12,000 traîneaux attelés pour le transport de l'armée. *(Gaz. de Posen.)*

ALLEMAGNE.

MANHEIM, 1 janvier.—Il paraît que les élèves de Francfort commencent à rentrer pour imiter l'exemple des étudiants de Munich. Avant-hier soir, ils ont brisé les fenêtres du directeur de leur gymnase.

COLOGNE, 2 janvier.—S. A. R. le prince Guillaume (frère du roi) est arrivé hier soir dans nos murs avec S. A. R. la princesse son épouse et sa famille. LL. AA. ont fait leur entrée au son des cloches, et au bruit du canon.

MAYENCE, 3 janvier.—S. A. S. le duc régnant de Saxe Cobourg est arrivé hier ici, venant de Cobourg.

Il se trouve ici dans ce moment un commerçant français chargé de faire des achats d'armes pour son gouvernement.

Il est arrivé ici, il y a quelques jours, un détachement d'une compagnie d'hulans autrichiens.

BERLIN 13 janvier.

On nous écrit de St. Petersbourg que l'Empereur va diriger, aujourd'hui 13 janvier, sa garde de toute entière sur la Lithuanie, S. M. partira ensuite pour Wilna, où elle est attendue le 17. Une armée de 150,000 hommes sera échelonnée de cette ville jusqu'aux frontières de la Pologne ; cependant on croit généralement que l'empereur attendra l'arrivée des 60, 000 hommes de sa garde pour entrer en campagne.

Jusqu'ici on a respecté les frontières de la Prusse ; il n'y a la rien de surprenant, car elles sont gardées par un cordon de 80,000 hommes. *(Constitutionnel du 22 janvier.)*

BELGIQUE.

BRUXELLES, 19 janvier.

Dans la séance du 13 du congrès national, M. Vilain XIV fit la proposition suivante qui avait été déposée sur le bureau.

J'ai l'honneur de proposer au congrès de se constituer en permanence jusqu'à ce qu'il ait été procédé au choix du chef de l'état. *Signé* ZOUDE.

La nuit dernière on a arrêté trois individus qui portaient des proclamations imprimées en faveur du prince d'Orange et les mettaient sous les portes des maisons. Ce soir, à 5 heures, lorsque le bruit de cette arrestation a été répandu, plusieurs milliers de personnes se sont transportées devant les portes de la prison, derrière l'Hôtel-de-Ville, et demandaient hautement qu'on leur livrât les prisonniers pour les égorger. Quoique ce rassemblement ait fût considérable, la force armée n'a pas eu besoin d'intervenir, et maintenant tout est parfaitement tranquille. Il ne faut pas cependant se le dissimuler : une grande fermentation règne dans la ville, et il suffirait d'une étincelle pour produire un explosion. Il est temps que le congrès prenne un parti pour le choix du chef de l'état ; puisse ce choix épargner de nouveaux malheurs à la Belgique.

—Nous avons reçu hier le *Courrier des Pays Bas* et d'autres journaux de la Belgique, du 22. Le congrès national continuait à délibérer sur le choix d'un souverain, sans que rien fut encore décidé. Tout le monde est d'accord sur la détermination très prochaine dans les intérêts du commerce et pour détruire les espérances que conserve la maison d'Orange. M. Zoude proposa de nommer un jour pour l'élection, et après bien des débats le 28 janvier fut fixé comme le dernier terme des incertitudes de la nation. La majorité paraît être en faveur du duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène Beauharnais, et il est probable qu'il sera élu. Cependant le parti du prince d'Orange redouble d'activité, sa proclamation est répandue partout et ses partisans lui concilient tout le commerce par le détail des avantages immenses qu'il peut lui procurer. Une proposition d'envoyer de nouveaux commissaires à Londres et à Paris a été repoussée par une majorité de 89 voix contre 72. On avait reçu à la Haye le dernier protocole de Londres, et le roi de Hollande avait promis de respecter l'armistice.

BRUXELLES, 14 janvier.

Nous avons reçu la nouvelle qu'une partie du corps de volontaires cantonnés sur les frontières entre Anvers et Bréda, et quelques bataillons de troupes de ligne ont reçu, mercredi dans la journée, l'ordre formel de se porter en avant sur Bréda. Le mouvement s'est opéré sans retard. Les volontaires et les troupes de ligne se sont mis en marche aux cris mille fois répétés de *vive la liberté !* Ils se montraient animés du plus grand enthousiasme.

Des nouvelles ultérieures annoncent que cette petite armée a déjà fait quelques lieues en avant sur le territoire hollandais sans rencontrer d'obstacles. Il paraît que la plus grande partie des troupes du roi Guillaume, cantonnées dans le Brabant septentrional, se sont portées vers Maestricht pour chercher à dégager cette ville, et que Bréda a été laissé à découvert.

(Courr. des Pays-Bas.

BRUXELLES, 10 janvier.

—On écrit des environs de Maestricht, 8 au soir, que la ville est resserrée de plus en plus. On s'occupe de faire des tranchées et de placer des batteries contre la ville. On a brûlé, dit-on, dans Maestricht, 7 artilleurs catholiques qui n'avaient pas mis de boulets dans leurs pièces en tirant sur les Belges. Douze cuirassiers et un officier envoyés en reconnaissance, ont déserté et se sont dirigés sur Liége.

Deux escadrons de lanciers en garnison à Malines ont reçu l'ordre de partir, les uns disent pour Ecloo, les autres pour le corps d'armée devant Maestricht.

Ce n'est point seulement de ce dernier côté que les hostilités ont repris. Les Hollandais se sont avancés de la Flandre hollandaise jusque vers Ecloo. Le général Duvivier, qui commande à Gand, a pris sur le champ des mesures pour repousser cette attaque. Des troupes ont été aussi dirigées sur Saint-Nicolas.

On s'attend à des hostilités sérieuses sur toute la ligne.

—Une lettre arrivée à l'instant de Wiesbad (grande duché de Nassau) annonce positivement que le 10e corps de la confédération hanovrienne, brunswickoise et mecklembourgeoise se met en marche pour les Ardennes.

La cité germanique a décidé que les troupes prussiennes n'occuperaient plus Luxembourg, mais bien les plus actifs et les plus de la confédération ; c'est une satisfaction à la France.

(Observateur du Hainaut.)

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

ENTRÉES.

Brick Howard, Tabaco, N-York, Capitaine.
Brick Joseph & Greenlands, Havane, S Cucullu.
Brick Sarah, Haggett, Boston, W G Hewes.
Goel. Virginia, Morris, Mobile, Capitaine.
Goel. Oceans, Munro, Mobile, Capitaine.
Goel. Atlas, Syer, Port au-Prince, J G Stevenson.
Goel. Fortuna, Williams, Kingston, Jamaïque, W J Barney.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Porpoise, Stoddard, de la passe N. E. ayant mis en mer le 17, navire Frances et brick Sarpedon. Il a quitté la passe le 19, et a laissé le Wm. Gray (parti de Liverpool le 18 janvier) à l'ancre. Il y avait un navire en vue, cherchant à entrer. Passé le navire Henry Tuke près du Fort ; brick Halcyon à l'ancre vis à vis l'habitation M'Call. Il a amené le brick Balfour, et les goélettes Integridad et Vencedor, ainsi que le brick Mary Ann.

Brick Mary-Ann, de la Havane, à W. Tufts & co.

Goel. Integridad, Lubet, de la Havane, avec du café.

Goel. Vencedor, Celarin, Tampico.

Bateau-à-vapeur Carrol Commerce, Glover, de Vicksburg, avec du coton.

Bateau à vapeur Kentuckian, Dicky, Louisville, avec du vin, de la farine, du tabac, du porc du whiskey, des chevaux &c. à divers.

Bateau à vapeur Experiment, Isler, de Walash

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 22 MARS 1831.

Première représentation de
MR. ET MADAME ROBERT,
CÉLÈBRES ÉQUILIBRISTES
ET JONGLEURS FRANÇAIS.

Dans le cours de la soirée, ils exécuteront les mêmes expériences qu'ils ont montré avec succès sur le Théâtre Royal à Paris, sur ceux de Drury Lane et du Vauxhall à Londres, et sur les principaux théâtres du continent, ainsi qu'à New-York, Philadelphie et Baltimore.

Mr. Robert

Fera plusieurs Tours d'Equilibre.
Ces exercices seront précédés par

Les Voitures Versées,

Opéra comique en deux actes, par Mr. E. Dupaty, musique de Boyeldieu.

Le spectacle sera terminé par

LES MORALISTES,

Comédie-vaudeville nouvelle en un acte, de Mrs. Scribe et Varner.

A VENDRE.—46 milliers TUILES françaises première qualité, récemment arrivées du Havre, s'adresser à Mr.
G. MONTAMAT,
22 mars—6 rue St. Anne, no. 51.

VIN ROUMAGE offre à vendre,
100 barriques vin rouge de Bordeaux,
150 do. do. de Marseille, Bethford et Bergase
400 caniers huile d'olive, raffinée, Bordeaux
400 do. mussette,
1200 caisses de vin rouge et blanc,
40 tierçons vin blanc,
13 do. vinaigre, 1ère. qualité,
30 balles fil à voile et lignes assorties,
22 mars

A LOUER au 1er. avril, une NEGRESSE créole, bonne cuisinière. S'adresser au magasin de la rue Royale No. 116.
22 mars

AUX TENEURS D'AUBERGES & DE CAFES.

LE soussigné offre à vendre quelques Pompes pour tirer la bierre, reçues tout récemment des fabricans Messrs. Ewbank & Wittingham, de New-York; et que l'on peut voir en s'adressant à WM. SMITH.
Au Magasin de Graines, rue Royale, No. [illegible]
Nota. Il tient un assortiment de Légumes pour la soupe, soit en nature soit en poudre, savoir: Sauge, Marjolaine, Thym, Grenade, Céléry, &c. 22

1000 ARDOISES (*ardoises*). 8 [illegible] (*duchess*), 1 [illegible] par le brick [illegible] venant Liverpool, à vendre par
22 mars THEOD. NICOL[illegible]

MARCHANDISES,—11 balles [illegible] et une de toile à drap, 5 [illegible] toile française ayant droit au [illegible] à vendre par [illegible]

POUR SAVANNAH,
La goëlette A 1, FRANCES, capitaine Ellison, a besoin d'environ 100 barils, ou l'équivalent, pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à SAM. C. BELL,
22 mars 80, rue du Canal

POUR MATAMOROS.—(*Par la rivière.*)
La belle et spacieuse goëlette mexicaine ALERTO, doublée et chevillée en cuivre ; elle ne tire que 4½ pieds d'eau, et est en tout disposée pour le commerce. Pour frêt, s'adresser à
21 mars. *J. W. ZACHARIE & Co.*

POUR BOSTON.
Le navire (A. 1.) SOUTH BOSTON, partira sous peu pour le dit port, pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à A. GURNEY,
21 mars. rue Gravier, no. 62.

POUR CHARLESTON,
Le brick A 1, ENTERPRIZE, capitaine M. Luen, a besoin de 100 barils pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à
WM. G. HEWES,
19 mars No. 9, rue du Camp.

CIRQUE.

Aujourd'hui Mardi, 22 Mars,
Les exercices commenceront par
Des Tours d'Equitation
Par toute la troupe.
Tours d'Equitation par le petit Joseph.
La Grande Entrée
De huit beaux chevaux.
LES FARCES DU MEUNIER.
Le superbe cheval SALADIN fera des tours surprenants qui amuseront les spectateurs.
Exercices d'Equitation par le petit Birdsal, sur trois chevaux, tour qui n'a jamais été essayé par d'autres.
Tours de Force par Mr. Braidy.
Exercices d'Equitation par Mme. Smith.
DANSE SUR LE FIL D'ARCHAL.
Par M. Creigton.
M. Nichols chantera ensuite.
Le tout sera terminé par
Les Exercices d'Equitation par M. Howard, qui imitera le cavalier maure qui succombe en défendant son drapeau.
☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le spectacle commencera à 7.
PRIX D'ENTRÉE.—Une piastre ; enfans et domestiques, moitié prix. 22 mars—

Libros Castellanos
Que se hallan en la Libreria calle de Chartres No. 58.

FABULAS en verso Castellano, por Dn. F. M. Samaniego,
Expedicion de los Catalanes y Aragoneses contra Turcos y Griegos, por Moncada,
La Mosquea, poetica inventiva por de Villavicosa.
Obras de Garcilaso de la Vega, ilustradas con notas.
Parnaso Español,
La Diana de Jorge de Montemayor,
El Repertorio Americano,
Don Quijote de la Mancha, por Pellicer.
Obras de Quevedo Villegar,
Relacion geografica, topografica &a. de Colombia, 2 vol.
22 de marzo—3 M. CARROLL.

AU PUBLIC.

Le docteur A. L. PLOUGH, chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle.-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se propose de pratiquer la CHIRURGIE-DENTAIRE dans toutes ses branches. Il se rendra à la demeure des personnes qui l'honoreront de leur confiance et le feront appeler. Parmi le grand nombre de personnes qui peuvent donner témoignage de son habileté dans son art, il citera les suivantes :
"J'atteste d'après [illegible] fait moi-même, l'habileté de M. Plough comme dentiste. J. Q. ADAMS,
Ex-Président des E.-U.
Quincy, le 27 juillet 1829.
L'hon. S. Van-Rensselaer, à Albany, N. Y.
L'hon. Benjamin Pickman, à Salem, Mass.
Le Très Rév. évêque Fenwick, à Boston, M.
Le Rév. Gardner Spring, à New-York.
Le Rev. Dr. Broadhead, do.
Le Rev. G. F. Schroeder, do.
J. K. Rogers, M. D. do.
Pierre T. Forrestier, M. D. do.
Philippe Milledollam, A. D. président et recteur-general de l'institution de New-Brunswick, dans le New-Jersey.
Le Rev. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y.
Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M.
R. M. Patterson, M. D. de l'Université de la Virginie.
G. G. Cogswell, président de l'institution de Roundhill, Mass.
Le Rev. C. Colton, à Mount-Pleasant, Mas.
Le Rév. James Walker, à Charlestown, Mas.
Le Rév. Dr. Johnston, à Cincinnati, Ohio.
Le Rev. David Root, do. do.
☞ On trouvera le Dr. Plough, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa chambre, vis-à-vis le Théâtre St. Philippe, rue St.-Philippe. 22 mars—1m

BOIS de Campêche.—25 tonneaux bois de campêche, fraîchement coupé et en débarquement de la goëlette américaine Alerto, de Campêche, à vendre par
21 mars J. W. [illegible] & Co.

AVIS.—Les soussignés [illegible] venir le public, [illegible] sous la raison de [illegible] de disposer à l'en[illegible] tés. Ils assurent [illegible] ces, ainsi que [illegible] de leur confiance [illegible] assidu à [illegible] est rue St [illegible] lett.
17 [illegible]

[illegible] en dé[illegible] à vendre
[illegible] & Co.
[illegible]AL-DE-VIE
[illegible] MAGER.
[illegible] droit au *draw*-
[illegible] J. MAGER.
[illegible] vendre par
[illegible] J. MAGER.
[illegible] vendre,
[illegible] de vieux Madère,
[illegible] a doux,
[illegible] de mérise,
[illegible] assortis,
[illegible] emballage,
[illegible] écossaise,
[illegible] corde du Kentucky.
SAM. C. BELL.

AUX HABITANTS.
[illegible]ises et Pantalons faits
[illegible] quantité de Chemises et Pantalons faits, [illegible] nègres, de la manufacture de Wm. [illegible]er, de Cincinnati, à vendre. S'adresser à MICHEL FORTIER,
17 mars—13.3ps rue de la Levée.

SUCRE ET CAFÉ.
500 sacs café vert, et 25 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par THAYER, HURD & Co,
[illegible] 26, rue des Magasins

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.
MARDI, 22 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, 30 quarts de bl. Vin de Colmenar.
22 mars.

PAR T. MOSSY.
SAMEDI, 26 du courant, à midi, à la bourse, il sera vendu 18 LOTS DE TERRE, situés au nouveau faubourg Marigny, à deux ilets du Canal et faisant face aux rues du Génie, Celestine, St. Antoine, Bagatelle et de l'Union, conformément au plan déposé à la bourse. Conditions : Un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets (par coupons) endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
18 mars.

PAR T. MOSSY.
MERCREDI 30 Mars prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett,
TROIS LOTS DE TERRE
sur chaqu'un des quels il existe une MAISON en briques et autres dépendances, situés rue Condé, côté Sud-Est, entre les rues St. Philippe et Ursulines; tels que le tout est figuré sur un plan fait par Mr. Pilié, voyer de la ville, qui sera déposé à la bourse avant la vente, savoir :
N°. 1—Un Terrain de 33 pieds 4½ pouces de face, sur une profondeur de 109 pieds 7 pouces, sur une ligne, l'autre ligne à 63 pieds 11½ pouces, rentrant de trois pieds 2½ pouces, et de là se prolongeant de 45 pieds 7¾ pouces, ce qui réduit la ligne du fond à 30 pieds 2 pouces.
N°. 2—Un Terrain de 33 pieds 7 pouces de face sur 109 pieds 7 pouces de profondeur.
N°. 3—Un Terrain de 33 pieds 8 pouces de face, sur 109 pieds 7 pouces de profondeur.
Conditions :—$500 comptant pour chaque Lot, le reste en 3 termes égaux, savoir : 30 Décembre 1831 ; 30 Décembre 1832 et 30 Décembre 1833, avec billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public. 14 mars.

PAR F. DUTILLET.
SAMEDI, 26 du courant, à midi, à la bourse de Hewlett, il sera vendu plusieurs esclaves créoles: cuisinière, blanchisseuse et domestiques. Ces esclaves appartiennent à des personnes qui sont en France et qui ont donné ordre de les vendre.
Conditions :—Payables dans un an, en billets endossés, avec hypothèque sur lesdits esclaves.
16 mars—6

A. M. Buchanan *contre* Marie Thérèse, f. c. l.
EN vertu d'un writ